

Aux associations de quartier et institutions
riveraines

Neuchâtel, le 3 novembre 2023

Suite des travaux d'aménagement des Jeunes-Rives

Madame, Monsieur,

Commencé le 2 octobre dernier, le chantier de l'aménagement du secteur 1 du nouveau parc des Jeunes-Rives achève sa phase préparatoire et entame, à partir du 6 novembre prochain, les travaux lacustres pour la nouvelle plage ouest.

Dans cette phase, nous procéderons à l'implantation de pieux puis de palplanches nécessaires à l'aménagement des nouveaux gradins et des pontons qui protégeront de petites criques de galets et permettront un accès à l'eau deux fois plus grand et plus aisé. Prévus jusqu'à fin décembre, ces travaux, menés à quelque distance des habitations, pourront néanmoins occasionner des nuisances sonores que les équipes s'efforceront de réduire au maximum.

Comme annoncé au lancement du chantier, les travaux générant du bruit se feront en journée, du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 17h, les autres travaux pouvant s'achever à 18h ou exceptionnellement à 19h.

Pour rappel, nous vous prions, en tant que riverain-e-s et usager-ère-s du site, de respecter la signalisation mise en place et, pour votre sécurité, de ne pas pénétrer dans l'enceinte du chantier. Pour toute question relative à ces travaux, vous pouvez vous référer au site internet www.jeunes-rives.ch ou contacter le Service du développement territorial à l'adresse courriel: developpementterritorial.neuchatel@ne.ch.

Tout en vous réitérant nos remerciements pour votre compréhension face aux désagréments du chantier et en restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Le chef de service
Philippe Carrard

Copies pour information : Dicastère du DDTETPB
Service du développement territorial, secrétariat

